

<https://www.snetap-fsu.fr/ALESA-une-necessaire-clarification.html>



ALESA, une nécessaire clarification

- Pédagogie - Autres dossiers pédagogie -

Date de mise en ligne : mercredi 18 juin 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Suite aux [60 ans de l'ESC, organisés par le SNETAP-FSU](#), un questionnaire a été initié sur le fonctionnement et les problématiques liées aux ALESA dans les [EPL](#). Ce questionnaire a été diffusé auprès de nos enseignant.es d' [ESC](#) adhérent.es. Au-delà des différences de structures des établissements qui changent complètement le fonctionnement quotidien (taille de l'EPL, nombre d'internes, emplacement, nombre d'enseignants d'ESC), les résultats de cette consultation (près de 80 établissements de toutes les régions sont significatifs).

Alors que la [DGER](#) prépare une mise à jour de l'instruction technique sur les ALESA, le SNETAP-[FSU](#) rappelle ici quelques éléments de bilan et précise des priorités.

Les difficultés à faire vivre une association « loi 1901 » dans un EPL.

Les collègues essaient réellement de faire fonctionner les ALESA dans un cadre associatif (56% déclarent le bureau en préfecture, 19% ont des cotisations obligatoires) mais on notera qu'il demeure de nombreuses associations qui ne sont pas encore des ALESA...Évidemment, c'est l'extrême diversité qui règne dans le fonctionnement des associations (par exemple les cotisations varient entre 10 et 30€).

Les collègues disent rencontrer cependant deux difficultés principales :

- les banques qui refusent les trésorier•es ou président•es mineur•es (plus de 60% des cas)
- l'animation sur le moyen terme des bureaux (c'est l'enseignant-e dans 67% des cas qui initie l'assemblée générale annuelle).

Le statut loi « 1901 » semble clairement peu adapté au cycle de 3 ans des élèves dans les EPL.

Quels moyens pour la formation citoyenne ?

Quasiment tous les collègues mettent en avant l'intérêt de l'engagement et de la formation à la citoyenneté que permettent les ALESA. Ils notent cependant une difficulté croissante à avoir des jeunes motivés pour les bureaux. Ils pointent aussi le faible investissement des [BTSA](#) (sauf en GPN) et la quasi absence des apprenti-es. Les collègues réclament des formations pour les élèves ou, à minima, des rencontres locales entre les bureaux d'ALESA pour échanger sur les fonctionnements.

Il est difficile sur le court terme de mettre en avant l'autonomie des élèves tout en assurant le fonctionnement au quotidien. La valorisation de l'engagement dans l'ALESA lors des conseils de classe est aussi une demande récurrente.

Objet de l'ALESA : entre questionnement et injonctions.

« Les désirs des élèves ne sont pas forcément ceux des directeur•ices ». Le point noir du fonctionnement des ALESA reste le mélange des genres entre les injonctions de certaines directions et l'objet de l'association et sa gestion par les élèves.

Tout d'abord, un mélange financier. Trop d'établissements (autour de 25%) utilisent, encore, l'ALESA comme caisse pour le financement des voyages ou de certains projets pédagogiques.

Ensuite, certaines directions et parfois des collègues enseignant•es instrumentalisent l'ALESA pour permettre la réalisation d'ateliers, de clubs, d'animations des apprenant•es en soirées ou le mercredi après-midi. Il faut souvent rappeler que l'ALESA n'est pas l'instrument de la vie scolaire pour l'occupation des élèves en dehors des cours ou des équipes pédagogiques pour répondre aux manques de financements. La liberté pédagogique est revendiquée par les enseignant.es d'ESC sur les activités des ALESA. Les ALESA ne peuvent être au service d'une direction ou en complément, sans concertation, d'un projet vie scolaire.

Une nouvelle circulaire attendue

La nouvelle circulaire devra tenir compte de la continuité, difficile d'une année à l'autre, avec des bureaux ALESA parfois complètement renouvelés et composés de mineur-es pour imaginer un système permettant les transitions les plus fluides possibles. Elle devra aussi définir précisément le rôle de ces associations pour éviter toutes les instrumentalisation. Des rencontres sur les pratiques des jeunes des ALESA semblent aussi nécessaires. Elle devra, enfin, être un outil pratique pour permettre une vraie gestion quotidienne.